

Catégorie
Fourgonnette

Marque
MORRIS - Commercial

Désignation du type / Signe de reconnaiss.
J 10 cwt Van

Bordereau-type
N° **811**

Moyens de reconnaissance du type Désignation "J/.." en préfixe du numéro de châssis
 N° de châssis frappé A gauche, sur battue de porte, au-dessus du garde-boue
 N° de moteur frappé A droite, sous le capot, au-dessus de la jauge d'huile
 Constructeur du châssis MORRIS Motor Cars Ltd., COWLEY (G.B.) NUFFIELD Export Corporation
 Constructeur du moteur MORRIS Motor Cars Ltd., COWLEY (G.B.)

ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

MOTEUR

Marque et type MORRIS VS
 Genre En ligne, s.latér.
 Carburant Benzine
 Nombre cyl. 4 Temps 4
 Alésage 73,5 mm.
 Course 87 mm.
 C.V.-Impôt 7,520
 Cylindrée totale 1'476 cm³
 C.V. frein 36
 Refroidissement Eau
 Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS

Nombre d'essieux 2
 Entraînement sur roues arrières
 1. Frein A pieu : Hydraulique,
 sur toutes les 4 roues
 2. Frein A main : Mécanique, à câble,
 sur roues arrières
 3. Frein —
 Frein de remorque —
 Direction avancée.
 Crochet de remorque —
 Nombre de vit. avant 3
 Vit. en 1^{re} vit. 19 en prise dir. 70 km/h.

CARROSSERIE

Constructeur MORRIS Cars Ltd.
 Genre/Forme
 Fourgonnette
 (direction avancée)
 Nombre de portes 2 + 1 arrière
 Nombre de places ass. Total 1
 Avant Milleu Arrière
 Nombre de places debout —
 Pour motos: Siège arrière —
 Sidecar —

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant (35. cwt).	kg.	kg.	1'778 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	560 kg.	530 kg.	1'090 kg.
Charge utile y compris le conducteur	kg.	kg.	688 kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)			— kg.
Pneumatiques: Dimension	6.00 $\frac{1}{2}$ 16		simples /
Capacité de charge (par pneu 600 kg.) par essieu	1'200 kg.	1'200 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

- Phares : Marque LUCAS
 Feux de position 2, sous les phares
 Feux stop 1, combiné au centre
 Indicateurs de direction : Syst.
 Avertisseur 1, avert. électr.
- Syst. anti-éblouissant Ampoules Bilux à cuiller
 Feux rouges 1, à droite
 Eclairage du N° de contr. 1, combiné au centre
 Emplacement
 3)
- 1) 2) 3)

DIMENSIONS

Voie { avant	1.270 mm.
Voie { arrière	1.350 mm.
Largeur hors-tout	AV. 1.626 AR. 1.635 mm.
Empattement	2.184 mm.
Longueur hors-tout	3.785 mm.
Hauteur (non chargé)	2.040 mm.
Garde au sol	180 mm.
Porte à faux, arrière	970 mm.
Crochet de remorque (haut. dep. sol)	— mm.
Crochet de remorque (porte à faux)	— mm.
Diamètre de braquage ext. gauche	9,55 m.
Diamètre de braquage ext. droite	9,50 m.



Longueur du pont de charge	2.110 mm.
Largeur du pont de charge	1.470/1.070 mm.
Hauteur intérieure	1.330 mm.
Haut. du pont de sol	600 mm.
Ridelles (hauteur)	— mm.
Porte à faux surface cherrement	940 mm.

OBSERVATIONS

Tuyau d'échappement : Doit être prolongé jusqu'à la paroi arrière de la carrosserie. L'orifice ne doit être dirigé, ni vers la droite, ni vers le sol.

- MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RG)**
- 1) Phares : Ampoules Bilux à cuiller montées par l'importateur.
- 2) Feu rouge : A déplacer sur le côté gauche (A maximum 400 mm. du profil extérieur du Vhc.)
- 3) Indicateurs de direction : Sont montés par l'im-

portateur en accord avec les prescriptions

Lieu et date de l'expertise-type

Genève, le 6. 11. 1951

La commission d'expertises-types